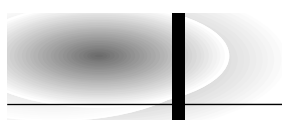


Mot du comité exécutif
de la Fédération nationale
des enseignantes et des enseignants
du Québec (CSN)



Monsieur Pierre Patry, trésorier de la CSN,
Monsieur Arthur Sandborn, président du CCMM,
Délégué-es,

J'aimerais, au nom du comité exécutif, vous présenter le mot d'ouverture de ce conseil fédéral de mi-mandat. Je veux d'abord vous souhaiter la bienvenue et présenter aux nouvelles et aux nouveaux délégués des salutations particulières, en les invitant à participer le plus activement possible aux discussions.

Je veux aussi souhaiter la bienvenue à deux nouveaux syndicats qui se sont affiliés depuis le dernier conseil et qui ont confirmé leur présence à ce conseil : le Syndicat des professeurs de l'enseignement secondaire du Collège Jean-de-Brébeuf de Montréal, et le Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Esther-Blondin de la région de Lanaudière.

Comme nous avons pris l'habitude depuis un certain nombre de réunions du conseil fédéral, notre mot d'ouverture est destiné à « mettre la table », comme on dit, en vue d'un débat sur la conjoncture. Nous allons donc orienter notre propos, dans les suites des interventions de Pierre et de Arthur, de manière à introduire surtout une discussion sur les actions que nous avons menées depuis maintenant un an ainsi que sur la façon de poursuivre le combat contre les politiques du gouvernement Charest. Mais avant d'aborder la situation politique québécoise, nous voulons d'abord revenir sur quelques aspects du travail que nous avons effectué sur le plan international.

Quelques aspects du travail international de la FNEEQ

En effet, la FNEEQ a été particulièrement active au niveau international au cours de la dernière période et le présent conseil le reflétera. Nous avons participé au congrès de l'Internationale de l'éducation ainsi qu'au 4^e Forum social mondial de l'éducation. Nous en avons retiré une expérience supplémentaire qui nous a permis d'amorcer une réflexion sur nos interventions, nos orientations et notre implication dans différents forums internationaux.

Nous avons aussi participé, à Chicago, à la 6^e conférence nord-américaine des enseignantes et des enseignants à statut précaire en enseignement supérieur, soit COCAL VI (*Coalition of Contingent Academic Labor*), qui a réuni deux cents personnes en provenance des États-Unis, du Mexique, du Canada et du Québec. Cette conférence a permis à la FNEEQ d'apparaître comme porteuse d'un courant syndical nord-américain capable de réaliser des gains pour les chargé-es de cours, mais également de faire la promotion d'un modèle d'organisation du personnel enseignant précaire à la fois indépendant des syndicats de professeur-es d'université et aussi solidement associé à une fédération enseignante et à une organisation syndicale confédérale.

Tous les deux ans, cette rencontre continentale permet de constater le développement des luttes pour contrer la précarisation en enseignement supérieur, dans le contexte mondial que l'on connaît. Nous avons ainsi pu apprécier, entre autres, la résistance syndicale autant à l'Université nationale autonome de Mexico où se mène une bataille contre la sous-traitance d'une des fonctions essentielles de notre profession, l'évaluation des examens finaux. Ou encore, celle aux États-Unis des 30 000 assistantes et assistants de recherche qui ont récemment choisi la voie syndicale pour défendre leurs droits.

Par ailleurs, au niveau des perspectives, le présent conseil fédéral se penchera sur un nouveau projet de Marche mondiale des femmes qui doit avoir lieu l'an prochain.

Mais l'activité qui a connu un écho certain et qui a fait vivre beaucoup d'émotions à ses participantes et ses participants est sans conteste la conférence internationale de Ramallah, en Palestine, durant la première semaine d'octobre. Une délégation composée de 21 enseignantes et enseignants a passé quelques jours en Palestine à l'occasion d'une conférence qui avait pour thème *La mondialisation, l'éducation et le changement social*. Ce groupe a eu la chance d'être parmi les derniers, sinon la dernière délégation internationale à rencontrer feu Yasser Arafat. Suite au décès du président palestinien, nous voulons dédier le présent conseil à l'avenir de tout le peuple palestinien, qui poursuit un combat quotidien contre l'occupation militaire israélienne et qui est victime d'une oppression qui s'accompagne d'humiliations insoupçonnées. Notre collègue Rifat Sabbah, directeur général du *Teacher Creativity Center*, vient par exemple de nous apprendre que les autorités israéliennes veulent réviser tous les cursus palestiniens, sous prétexte qu'ils seraient racistes !

Par ailleurs, il est important de souligner que tout ce projet de participation à la conférence a reposé sur une approche nouvelle en regard de l'action internationale de la fédération : celle d'impliquer directement les syndicats et leurs membres. En favorisant le recrutement de participantes et de participants au sein du personnel enseignant que nous représentons, en leur demandant de contribuer financièrement et d'obtenir les appuis nécessaires, nous avons en effet misé directement sur l'implication des membres et de leur syndicat comme condition de succès.

Dans le présent conseil, nous aborderons certains aspects de notre séjour et présenterons l'importance de la conférence sur le plan de la solidarité internationale et aussi de l'action syndicale. Nous tenons à attirer votre attention sur l'appel au développement d'un syndicalisme démocratique, unitaire et indépendant qui s'inscrit comme une des conclusions dans la déclaration finale de la conférence. En effet, les circonstances ont offert aux enseignantes et aux enseignants palestiniens la possibilité d'exprimer leurs attentes sur le plan syndical. Ils l'ont fait de façon très critique en s'appuyant sur une

perspective d'action indépendante de l'Autorité palestinienne et de renouveau du syndicalisme enseignant.

Les bouleversements qui s'annoncent en Palestine rendent les exigences sur le plan de la solidarité très importantes. De ce point de vue, il importe de dénoncer vigoureusement l'évolution de la politique canadienne sous la gouverne de Paul Martin. Pas plus tard que la semaine dernière, nous apprenions que le Canada, à l'instar des américains et des israéliens, décidait de voter contre la poursuite des travaux de deux comités de l'ONU. Les travaux de ces comités portent, pour l'un, sur les pratiques israéliennes touchant les droits humains du peuple palestinien, et pour l'autre, sur l'application des droits inaliénables du peuple palestinien reconnus par l'ONU. Inutile de vous dire que nous partageons les objectifs des campagnes en cours pour faire échec à la politique canadienne actuelle sur le Moyen-Orient.

Le rayonnement de l'action de la FNEEQ est allé sans conteste bien au-delà de ce que nous aurions pu imaginer. Cette conférence a pu non seulement donner un appui important à la nécessaire campagne internationale pour faire tomber le mur érigé dans les territoires palestiniens occupés, mais aussi appuyer un renouveau du syndicalisme enseignant qui pourrait devenir un exemple pour d'autres organisations syndicales en Palestine.

Bref, la victoire de Georges Bush aux élections américaines cet automne ne signifie rien de bon pour les peuples du monde et pour la paix. En ce sens, il est certain que nous partageons, la semaine dernière, le sentiment exprimé par les milliers de personnes qui manifestaient lors du passage du président américain au Canada et au Québec. Son élection signifie qu'en éducation, la lutte contre la marchandisation, particulièrement en enseignement supérieur, ainsi que celle pour la défense du droit à l'éducation, ne pourront connaître aucun répit.

Au bilan, il apparaît clairement qu'une implication accrue de la FNEEQ sur le plan international doit composer avec des contraintes organisationnelles et financières importantes. Les manifestations de solidarité auxquelles nous voudrions être associés, le suivi de dossiers internationaux tout comme la préparation des interventions syndicales que nous pouvons y faire, tout cela demande des ressources : nous devons sans doute, tôt ou tard, faire le point sur cette question, soit pour mieux cerner nos ambitions concernant les questions d'ordre international.

Le gouvernement Charest adopte une nouvelle attitude mais maintient la même orientation

Depuis le dernier conseil fédéral, nous sommes revenus à plusieurs reprises sur la conjoncture en bureau fédéral, en instances CSN et dans les différents regroupements de la fédération. La situation politique demeure en effet préoccupante compte tenu des impacts anticipés des projets de l'actuel gouvernement. Au cours de la session qui s'achève, les différentes organisations et mouvements sociaux ont cherché à relancer la mobilisation contre les politiques des libéraux. Toutefois, ceux-ci ont tenté de calmer le jeu et voulu se montrer à l'écoute des groupes ainsi que des citoyennes et des citoyens. Mais il ne faut pas se leurrer : malgré cette attitude nouvelle, le gouvernement poursuit clairement la même politique qu'il a engagée à l'automne dernier.

Nous avons été parmi ceux qui voulions que la CSN ne participe pas au *Forum des générations* des 13 et 14 octobre derniers, dans les suites d'une réflexion différente amorcée en bureau fédéral. La CSN aura finalement eu raison de ne pas s'associer à un événement qui cherchait à faire oublier les orientations et les décisions gouvernementales. À la suite de ce sommet, le gouvernement a multiplié les décisions en vue d'apaiser le degré d'insatisfaction. La tendance à jeter du lest se fait maintenant nettement sentir et certains projets semblent maintenant écartés, du moins pour le reste du mandat.

Cette attitude n'est pas étrangère à la mobilisation sociale à laquelle nous avons assisté au Québec, et qui s'est traduite bien concrètement par un degré record d'impopularité du gouvernement dans les sondages. La conduite actuelle du gouvernement vise évidemment à hausser sa cote de popularité et à préparer ainsi la deuxième phase de son mandat qui le conduira au scrutin électoral.

Comment croire qu'il a vraiment changé de cap ? Il a toujours affirmé sa volonté de maintenir la même orientation à propos de la « réingénierie » de l'État. Certes, il n'a pas déposé de nouveaux projets de loi cet automne, mais ceux qui sont toujours à l'étude à l'Assemblée nationale, les projets de loi 61 sur la constitution d'une superagence de partenariats privé-public (ppp) et 57 sur l'aide sociale, constituent des assises toutes aussi caractéristiques de ses visées néolibérales !

En éducation, le ministre Pierre Reid agit en bon élève du gouvernement

En éducation, Pierre Reid agit en toute conformité avec les orientations du gouvernement du Québec. En effet, le ministre semble lui aussi s'être mis apparemment en mode écoute. L'exécutif de la FNEEQ a rencontré deux sous-ministres (Pierre Lucier et Louis Gendreau) le 26 août dernier. Le 10 novembre, une délégation CSN composée de Denise Boucher,

vice-présidente de la CSN, Josée Roy, adjointe à l'exécutif de la CSN, Ginette Guérin, présidente de la FEESP et du président de la FNEEQ, Ronald Cameron, a rencontré le ministre accompagné de son attaché politique. Le même jour, la coordination du regroupement université rencontrait la chargée de projet de l'enquête sur les chargés-es de cours. Le 3 décembre dernier, une délégation de 20 enseignantes et enseignants de la FNEEQ a aussi rencontré le ministre, deux sous-ministres et l'attaché politique. Mentionnons également que la responsable politique du regroupement privé, Caroline Senneville, a été impliquée avec la CSN dans des rencontres avec le ministère de l'Éducation sur l'ordre professionnel, et que le ministre a aussi rencontré une délégation du secteur soutien cégep de même que d'autres délégations syndicales du collégial durant les dernières semaines.

Si, dans ces rencontres, le ministre Reid donne la répartition dans les débats soulevés, il ne fait toutefois aucune annonce. Il écoute, accueille nos commentaires et consent à donner quelques informations qui ne nous permettent jamais, cependant, d'apprécier la dynamique précise de ses orientations.

Si, de manière récurrente, il laisse entendre qu'il veut tenir compte des représentations syndicales, il est clair pour nous que cette reconnaissance est directement imputable à la mobilisation réalisée depuis un an. Il faut saluer ici l'excellent travail fait, à ce chapitre, par les exécutifs des syndicats du regroupement cégep, qui ont participé activement à l'ensemble des opérations proposées et permis ainsi de maintenir bien visible notre opposition à la décentralisation.

Les différentes rencontres avec le ministre ou ses adjoints ont permis de confirmer qu'il y aura une enquête sur les chargés-es de cours et que nous serons probablement les seuls représentants syndicaux consultés dans son élaboration, que le ministère de l'Éducation va retirer son projet d'ordre professionnel et que le ministre refusera d'habiliter les collègues. Toutefois, ses intentions sur la question des cégeps demeurent nébuleuses. Les annonces attendues maintenant pour la deuxième moitié de décembre devraient lever une partie du voile, d'autres annonces étant aussi prévues pour le mois de février, concernant plus spécifiquement la formation professionnelle et technique.

Une enquête est en cours sur la condition enseignante des chargés-es de cours

Le dernier conseil fédéral a marqué la fin d'un autre cycle de négociations pour les syndicats de chargés-es de cours affiliés à la FNEEQ, et ce, principalement dans le réseau de l'Université du Québec. Nous pourrions apprécier au cours de ce conseil les faits saillants des conclusions de ces négociations coordonnées. Depuis, le regroupement université a réalisé un bilan de cette ronde et a commencé à envisager des perspectives pour faire face aux nouveaux défis qui s'annoncent quant à l'avenir de ces personnes

salariées dans les universités. C'est dans ce contexte que la FNEEQ a accueilli favorablement l'annonce de la tenue d'une enquête du ministère de l'Éducation sur *les conditions de travail et la place des chargé-es de cours*, enquête dont nous avons fait valoir la pertinence lors des audiences de la Commission parlementaire sur le financement des universités, en mars 2004.

Les rencontres avec Pierre Lucier en août dernier et avec la chargée de projet, en novembre, ont confirmé ce projet ministériel. Lors de ces rencontres, nous avons transmis les réflexions du regroupement université concernant cette enquête, notamment sur le plan de l'ostracisme dont les chargé-es de cours peuvent être victimes. Nous avons également obtenu que les tutrices et les tuteurs de la formation à distance soient pris en compte.

Nous sommes conscients que cette enquête offre au ministère une occasion de démontrer une ouverture au dialogue avec les syndicats. Elle reste cependant très importante pour nous, à condition bien sûr qu'elle puisse être complétée avant que nous amorcions la prochaine ronde de négociations coordonnées; rappelons que les conventions collectives du Syndicat des chargées-és de cours de l'Université du Québec à Montréal (SCCUQ) et du Syndicat des tuteurs et des tutrices de la Télé-Université se terminent en décembre 2005. Bien que le rythme de l'opération soit plus lent que ce que nous avons prévu, nous allons tout mettre en œuvre pour que l'enquête puisse se terminer dans des délais qui permettront à tous les syndicats de chargé-es de cours de la FNEEQ d'amorcer leurs négociations en bénéficiant de ses résultats. Par ailleurs, l'importance de cette enquête doit aussi être mise en lien avec le débat sur le statut des chargé-es de cours.

Dans la même veine, et pour accompagner la réflexion que suscite la mise en œuvre de l'enquête, le regroupement université a convenu de tenir un *Forum sur l'enseignement universitaire* qui est maintenant prévu pour le mois d'avril prochain. Ce forum, dont nous espérons qu'il sera soutenu par une participation nombreuse des militantes et des militants des syndicats, sera l'occasion d'affirmer notre capacité d'initiative et nous comptons y inviter plus largement des représentantes et des représentants de la FNEEQ, de la CSN et surtout de la communauté universitaire. La participation de Guy Rocher à cette activité est maintenant acquise, ce qui ne manquera pas d'offrir une qualité certaine à cette rencontre nationale.

Ces journées de réflexion et de mobilisation seront importantes pour la FNEEQ. Elles permettront, entre autres, de mieux définir nos orientations pour la prochaine ronde de négociations, mais aussi de faire le point sur la question du statut des chargé-es de cours dans les universités, un débat qui devra tenir compte de l'entente expérimentale intervenue à ce propos entre le SCCUQ et l'Université du Québec.

La mise en place d'un ordre professionnel serait écartée

La question de l'ordre professionnel est un cas type de la nouvelle attitude que veut adopter le gouvernement. Progressivement, il semble s'éloigner du projet de mise en place d'un tel ordre. En août dernier, monsieur Pierre Lucier nous disait déjà à ce sujet que le gouvernement était aux prises avec « *un grand panier où se trouvent plusieurs questions, dont celle de l'ordre professionnel à côté de celle du Suroît* » ! En novembre dernier, lors de la rencontre entre la CSN et Pierre Reid, celui-ci nous avouait constater qu'il y avait beaucoup de monde contre ce projet, que le gouvernement considère toujours comme très approprié. Il ajoutait vouloir chercher des solutions qui satisfassent les mêmes objectifs, mais qui n'empruntent pas la même voie. Les syndicats du regroupement privé de la FNEEQ devront demeurer vigilants quant au type de solutions qui seront avancées par le ministre.

Ces informations, qui ne sont toutefois pas encore officielles, sont néanmoins importantes, car ce projet de création d'un ordre professionnel constituait l'un des premiers dossiers mis en chantier par le gouvernement Charest en éducation. La constitution d'un tel ordre professionnel est maintenant moins prioritaire pour le gouvernement Charest depuis que la plupart des organismes qui jouent un rôle en enseignement primaire et secondaire ont exprimé leur désaccord. Ainsi la résistance à ce projet a-t-elle pu réussir à obtenir gain de cause ? Notons que l'opposition de la FNEEQ et des syndicats du regroupement privé s'est ajoutée à celle engagée par les syndicats CSQ dans ce dossier; on peut voir là, également, un effet supplémentaire de la mobilisation sociale qui s'est développée au Québec dans la dernière année.

Parallèlement à ce travail, l'action des syndicats du regroupement privé a continué de porter sur leurs négociations en lien avec la nouvelle structure salariale dans l'enseignement et avec l'implantation de la réforme au secondaire afin de contrer, entre autres, les demandes patronales pour accroître la tâche. À cet effet, on semble noter un durcissement de l'attitude patronale dans plusieurs institutions. Les négociations s'annoncent de plus en plus ardues. Notons, à titre d'exemple, que trois syndicats sont en conciliation : le Collège Notre-Dame-de-Lourdes, l'Atelier de musique de Jonquière et l'Institut québécois d'ébénisterie.

Au primaire et au secondaire, la fédération est un interlocuteur reconnu, son action est remarquée et son point de vue est recherché. Récemment encore, sa contribution aux consultations sur l'avenir de la profession enseignante tenues par le Conseil supérieur de l'éducation a été appréciée.

La bataille des cégeps n'est pas terminée

Les enseignantes et les enseignants de cégeps attendent toujours les orientations du ministre de l'Éducation, Pierre Reid. Depuis le *Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial* de juin dernier, le moment des annonces a été continuellement reporté. Nous avons cru un instant pouvoir en disposer pour le présent conseil, mais nous avons appris lors de la plus récente rencontre qu'elles ne seront finalement présentées qu'après le 15 décembre.

De plus, ces orientations seront scindées, les projets concernant la formation professionnelle et technique étant remis à février prochain. Cette partie des orientations ministérielles sera alimentée par l'étude de différents projets pilotes. Plus d'une demi-douzaine de ces projets sont maintenant connus et, comme nous le verrons plus tard lors d'un point prévu à l'ordre du jour, ces projets peuvent remodeler le profil de l'enseignement collégial, s'ils prennent forme. Dans cette affaire, le ministre adopte aussi une attitude apparemment plus ouverte et promet d'écarter les avenues les plus farfelues.

Le ministre a donc repoussé à l'hiver prochain la mise en branle du processus devant conduire à des modifications de l'enseignement collégial. Les réformes anticipées ne pourront alors s'appliquer, s'il y a lieu, qu'à compter de la deuxième moitié du mandat du gouvernement. Ce calendrier s'est défini au cours de l'automne, probablement de manière harmonisée avec d'autres plans législatifs du gouvernement. En fait, c'est tout le gouvernement qui a décidé de reporter le débat des cégeps à plus tard.

La nouvelle programmation des annonces ministérielles s'accompagne maintenant, selon les informations transmises lors de ces rencontres, de décisions visant à réduire l'ampleur des changements initialement prévus. Le ministre nous a indiqué clairement qu'il n'entendait pas procéder à l'habilitation des collèges. De plus, il nous a informés que les négociations ne seront pas plus décentralisées qu'elles ne le sont actuellement. Si ces intentions se confirment dans les faits, il s'agira pour nous d'une victoire sur deux éléments importants de la bataille que nous avons engagée depuis un an.

Est-ce dire que nous avons réussi à écarter le pire ? Pouvons-nous croire avoir gagné sur l'essentiel de la lutte ? Ce n'est pas notre opinion. La question des cégeps est loin d'être épuisée et il y a fort à parier que le gouvernement tentera plutôt de procéder à la pièce à la décentralisation annoncée. Les défis sur le plan de la négociation sectorielle resteront majeurs dans ce contexte.

On peut toujours croire que le déploiement de la mobilisation s'effectuera de manière progressive et qu'il sera conditionné par les annonces ministérielles. Mais la mobilisation

des enseignantes et des enseignants de cégeps ne pourra se développer de manière strictement séquentielle, la bataille politique précédant la lutte sectorielle sur le plan de la négociation. Dans les faits, l'intégration de l'ensemble des préoccupations politiques, pédagogiques et professionnelles des enseignantes et des enseignants dans une même perspective stratégique est non seulement nécessaire, mais risque de devenir une condition nécessaire au succès de la mobilisation.

Les orientations ministérielles viseront des perspectives à long terme

Les orientations de Pierre Reid concernant les cégeps vont jeter du lest sur certaines questions, comme nous l'avons appris récemment. Toutefois, nous persistons à croire qu'elles viseront à introduire des modifications structurelles mais déstructurantes dont les effets pourraient se faire sentir de manière progressive pendant des années, à l'instar de l'ensemble des orientations du gouvernement Charest. En bon élève de son gouvernement, le ministre Pierre Reid cherchera à mettre en place des dispositifs qui pourront lentement, mais sûrement, modifier le réseau collégial en profondeur.

Les chances demeurent grandes que les orientations ministérielles causent des dommages considérables au réseau collégial, à son accessibilité et à son caractère public. La probabilité est forte que le ministre accorde plus de pouvoirs aux collèges, sur des aspects pédagogiques comme sur des aspects financiers, accentuant ainsi le développement inégal entre les collèges, tout comme entre les régions et les centres urbains. Si l'on se fie au discours général, les modifications introduites au réseau des cégeps voudront favoriser un type de gouvernance, susceptible de rapprocher la gestion des collèges de celle des entreprises. Nous redoutons également qu'on incite les collèges à intensifier leurs recherches de sources de financement supplémentaire, tout en cherchant des moyens d'améliorer leur position concurrentielle sur le marché de l'enseignement supérieur, tout cela au détriment de leur mission première.

Non, la bataille des cégeps n'est pas terminée. Nous devons dès la prochaine rentrée nous fixer des objectifs élevés de mobilisation. C'est dans cette perspective que le regroupement cégep a adopté une recommandation visant à se mettre sur un pied d'alerte, afin de faire tout le nécessaire pour obtenir le mandat d'exercer des moyens de pression lourds.

Le ministère nous promet que des consultations seront aussi mises en route, si les modifications annoncées exigent des changements à la loi ou à des règlements. Le document préparé par le comité école et société sur l'état des lieux dans les cégeps, qui sera déposé au présent conseil, nourrira non seulement nos interventions dans ces consultations, mais aussi les mobilisations qui seront nécessaires.

La mobilisation dans les cégeps doit aussi viser à appuyer la négociation

La convention collective des enseignantes et des enseignants de cégeps est échue depuis le 30 juin 2002 : avec la fin de la présente année d'enseignement se terminera une troisième année sans nouvelle convention collective ! Les membres sont en droit d'être irrités par la situation. Nous le sommes tout autant. Même du point de vue des organisations qui se sont inscrites dans la prolongation des conventions collectives, il est certain que le délai sur le plan de la durée de la négociation est excessif.

Bien que le personnel enseignant des cégeps dont les syndicats sont affiliés à la FNEEQ ait bénéficié de l'augmentation consentie pour la prolongation sans y avoir souscrit, la situation est sur le plan de la négociation inacceptable et les relations de travail dans les collèges en pâtissent. Les raisons des lenteurs gouvernementales sont faciles à comprendre : l'élection du Parti libéral et ses projets quant aux services publics, dont celui concernant les cégeps. Mais l'allongement du calendrier de négociation donne de plus en plus l'impression qu'à nouveau nous sommes reportés et cette fois, sans augmentation de salaires.

La mobilisation en défense du réseau collégial a commencé à faire une jonction avec nos préoccupations au regard de la négociation en visant notamment à contrer la menace d'instauration d'un régime de négociation locale. De cette manière, nous avons commencé à lier plus étroitement la bataille politique pour le réseau des cégeps avec la lutte pour les conditions de travail des enseignantes et des enseignants.

La riposte à développer ne peut donc pas se limiter à combattre la mise en place des dispositions législatives ou réglementaires à propos des cégeps. Elle doit s'assurer de soutenir notre action en table de négociation. En fait, la bataille pour contrer les orientations ministérielles ne peut pas se réduire au strict terrain politique. Elle doit maintenant développer des assises concrètes sur le plan sectoriel, sur le plan des mécanismes pour lesquels nous sommes incontournables, c'est-à-dire ceux qui sont prévus à la convention collective.

Le regroupement cégep a demandé la médiation au début de la session. Elle s'est terminée le 26 novembre et le droit de grève légale sera acquis à compter du 17 décembre. Bien que la recherche de mandat soit actuellement envisagée en lien avec les orientations annoncées par le ministre, le caractère légal de la grève confère au débat un lien évident avec la négociation.

Il faut ici constater que la situation en éducation se distingue sous certains aspects de celle de la santé. N'étant pas handicapée par des votes imposés d'allégeance syndicale,

la mobilisation en éducation peut plus facilement se déployer sur le plan sectoriel et elle pourrait jouer un rôle pour remettre à l'avant-scène de l'actualité la négociation dans le secteur public. Il faut donc tabler au maximum sur la prochaine période pour avancer dans la négociation et permettre de préciser les enjeux sur les quels il nous faudra insister.

Intégrer toutes nos préoccupations dans un même cadre stratégique

Dans les cégeps, l'heure est donc venue de mettre en branle une mobilisation à la hauteur de la bataille que nous devons livrer. Au regard de la négociation, le cadre stratégique doit donc intégrer nos préoccupations politiques et sectorielles, ce qui nous amène aussi à mieux définir les alliances stratégiques que nous avons toujours cherché à réaliser. C'est de cette manière que nous envisageons intervenir au sein de la Coalition-cégeps comme auprès de toutes les composantes syndicales et étudiantes dans les cégeps.

Il est certain, par exemple, que le dossier de l'aide financière continuera de préoccuper les associations étudiantes. La détérioration de la situation financière des étudiantes et des étudiants a provoqué une mobilisation importante à la mi-novembre. Elle pourrait prendre au cours de l'hiver une ampleur plus considérable encore. La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) sont à nouveau sur un pied de guerre. La FECQ en particulier cherche à coordonner ses actions avec les syndicats afin de porter en parallèle la lutte contre la décentralisation du réseau collégial et sa bataille sur l'aide financière. Le prochain budget du gouvernement sera alors un élément structurant du calendrier de la mobilisation pour les prochains mois.

Il en va de même pour les alliances avec les autres fédérations syndicales enseignantes, la Fédération autonome du collégial (FAC) et la Fédération de l'enseignement de cégep (FEC-CSQ). Nous avons appris en novembre seulement que ces deux fédérations avaient décidé de constituer un cartel en vue de la négociation; cette situation remet certainement en question la conception des alliances sectorielles que nous avons eue jusqu'à maintenant. Un débat entamé au regroupement cégep là-dessus se poursuivra en janvier et permettra de définir la nature et le type de liens que nous pourrions envisager au regard de la lutte à venir.

Nous croyons que la perspective stratégique adoptée jusqu'ici a porté fruit. Nous avons évité la précipitation tout en restant actifs, de manière à conserver le maximum de ressort pour l'ensemble des échéances à venir. L'histoire nous dira si nous avons eu raison ou tort.

La mobilisation sociale et politique durant l'automne n'a pas été aussi importante

Pour contrer l'offensive du gouvernement, nous avons engagé au printemps dernier une consultation pour obtenir un mandat de grève sociale de 24 heures. Lancée en mars, cette consultation a été complétée avec le conseil fédéral de mai et, à l'instar de la CSN, nous en avons alors constaté le succès. La rentrée de l'automne allait tout efois confirmer que les conditions pour l'exercice de ce mandat n'étaient pas réunies.

Aujourd'hui, nous devons constater que la mobilisation sociale et politique dans ces circonstances n'a pas été aussi importante qu'elle le fut à l'automne 2003. En effet, le conseil confédéral de la CSN de septembre dernier a écarté l'exercice du mandat de 24 heures compte tenu du fait que la FTQ ne détenait pas un tel mandat. Rappelons que la recherche d'un tel mandat stipulait clairement que l'exercice devait s'effectuer en intersyndicale. Ne pouvant réaliser cette condition, la CSN a donc écarté son exercice. En particulier, le secteur privé de la CSN considérait essentielle la présence de la FTQ dans le mouvement compte tenu de la réalité des différentes entreprises syndiquées dans ce secteur.

Les divisions du mouvement syndical, sur lesquelles misait le gouvernement, sont apparues cet automne, ajoutant ainsi au reflux causé par le rendez-vous manqué du 24 heures de grève sociale. Rappelons qu'au même conseil confédéral, le débat sur la participation au *Forum des générations* du gouvernement s'est conclu par un refus unanime d'y participer, ce qui a eu pour effet d'accentuer la division avec la FTQ qui avait annoncé sa participation.

Mais il faut peut-être relativiser l'impact du non-exercice du mandat de grève sociale et noter que plusieurs mobilisations sectorielles se poursuivent. À la CSN, l'obtention du mandat de grève témoigne de la reprise de confiance du mouvement. Le fait de ne pas l'appliquer n'enlève rien à la valeur de l'adhésion des membres envers l'analyse et les orientations du mouvement. Le gouvernement n'a pas gagné son pari de déjouer la mobilisation.

Les orientations du gouvernement Charest visent des objectifs à long terme et les impacts des dispositions introduites se feront sentir pendant plusieurs années. Il en va ainsi, par exemple, pour le retrait du droit à la syndicalisation dans certains secteurs, des modifications au Code du travail pour faciliter la sous-traitance, de la réorganisation en santé et, maintenant, de la création d'un organisme pour faciliter la participation du secteur privé aux activités de l'État. Toutes ces mesures auront un impact structurel majeur sur l'économie, les relations du travail, les protections sociales et les services publics au Québec. Quel sort le gouvernement réserve-t-il dans ce contexte à l'avenir des cégeps ?

Pour toutes ces raisons, nous sommes persuadés que la lutte sociale connaîtra encore des moments forts au cours de la prochaine période. Nous croyons important de maintenir toute la pression nécessaire pour contrer les politiques de ce gouvernement et pour démontrer qu'une gouvernance néolibérale est contraire aux intérêts de la population au Québec.

Délégué-es et chers amis,

Bons débats et vive la FNEEQ (CSN).

Merci !